



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-039-2024-12

PUBLIÉ LE 20 DÉCEMBRE 2024

Sommaire

Agence Régionale de Santé / service régional des transports sanitaires

IDF-2024-12-19-00004 - Arrêté n° DOS-2024-5844 portant transfert de locaux, changement de responsable légal et de forme juridique de la SAS NT AMBULANCES (2 pages)

Page 3

IDF-2024-12-20-00001 - arrêté n°DOS-2024/5849 portant transfert du siège social de la SARL ATOME AMBULANCES (2 pages)

Page 6

Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France / Pôle Politique du travail

IDF-2024-12-19-00005 - Décision n° 2024-211 du 19 décembre 2024 portant affectation des agents de contrôle dans les unités de contrôle et gestion des intérimistes au sein de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Yvelines (3 pages)

Page 9

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris-Cabinet / Service de la coordination des affaires parisiennes-Bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique

IDF-2024-12-20-00003 - Arrêté n° IDF-2024-12-20-00003 fixant l'état définitif des listes de candidats et leur ordre de présentation à l'élection des membres de la chambre d'agriculture de région Île-de-France (16 pages)

Page 13

Agence Régionale de Santé

IDF-2024-12-19-00004

Arrêté n° DOS-2024-5844 portant transfert de locaux, changement de responsable légal et de forme juridique de la SAS NT AMBULANCES

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°DOS-2024-5844

portant transfert des locaux, changement de responsable légal et de forme juridique de la SAS NT AMBULANCES

(77610 Fontenay -Trésigny)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6311-1 à L.6311-2, L.6312-1 à L.6312-5, L.6313-1, R.6312-1 à R.6312-23, R.6312-29 à R.6312-43, R.6313-5 à R.6313-7-1 ;
- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau règlementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale d'Île de France à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** l'arrêté ministériel du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;
- VU** l'arrêté du 12 décembre 2017 modifié fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;
- VU** l'arrêté DS N°034/2024 du Directeur général de l'Agence régionale d'Île de France en date du 29 avril 2024, portant délégation de signature à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à certains de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté n° DOS/2018-2116 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile de France en date du 05 décembre 2018, portant agrément sous le n° ARS-IDF-TS/170, de la SAS NT AMBULANCES, sise 48, rue Bertaux à Fontenay-Trésigny (77610) dont le président est Monsieur Thiemo NDIAYE ;

CONSIDERANT l'accord de transfert des autorisations de mise en service, d'un véhicule de catégorie C type A immatriculé GB-940-QB et d'un véhicule de catégorie D immatriculé FR-967-RT délivré par les services de l'ARS Ile-de-France le 21 octobre 2024 ;

CONSIDERANT la demande de modification de l'agrément déposée par le responsable légal de la société relative au transfert des locaux, changement de responsable légal et de forme juridique ;

CONSIDERANT la conformité du dossier de demande de transfert des locaux, changement de responsable légal et de forme juridique aux dispositions de l'arrêté du 21 décembre 1987 modifié ci-dessus visé ;

CONSIDERANT l'attestation sur l'honneur relative à la conformité des installations matérielles, aux normes définies par l'arrêté du 12 décembre 2017 ci-dessus visé ainsi qu'aux normes d'hygiène et de salubrité ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La SAS NT AMBULANCES devient la SARL NT AMBULANCES sise 54, rue Bertaux à Fontenay-Trésigny (77610), dont les co-gérants sont Messieurs Thiémo NDIAYE et Cyril TIDAS à la date du présent arrêté.

ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Directeur général de l'Agence régionale de santé, sise 13, rue du Landy 93200 Saint-Denis. Un recours contentieux peut également être déposé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour l'intéressé ou de sa publication pour les tiers. Ces recours n'ont pas pour effet de suspendre le caractère exécutoire de la présente décision.

ARTICLE 3 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs des services de l'État.

Fait à Saint-Denis, le 19 décembre 2024

P/Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France
La Responsable du service régional
des transports sanitaires

Signé

Séverine TEISSEDRE

Agence Régionale de Santé

IDF-2024-12-20-00001

arrêté n°DOS-2024/5849 portant transfert du
siège social de la SARL ATOME AMBULANCES

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°DOS-2024/5849

portant transfert du siège social de la SARL ATOME AMBULANCES

(75014 Paris)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6311-1 à L.6311-2, L.6312-1 à L.6312-5, L.6313-1, R.6312-1 à R.6312-23, R.6312-29 à R.6312-43, R.6313-5 à R.6313-7-1 ;
- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau règlementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale d'Île de France à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** l'arrêté ministériel du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;
- VU** l'arrêté du 12 décembre 2017 modifié fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;
- VU** l'arrêté DS N°034/2024 du Directeur général de l'Agence régionale d'Île de France en date du 29 avril 2024, portant délégation de signature à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à certains de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté n° 2014/DT75/198 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile de France en date du 02 décembre 2014 portant agrément sous le n°75-2014-08, de la SARL ATOME AMBULANCES, dont le siège social est situé au 99 bis, avenue du Général Leclerc à Paris (75014), et le local d'accueil est situé au 45, rue du Sahel à Paris (75012), dont le gérant est Monsieur Rafik ARFAOUI ;

CONSIDERANT l'accord de transfert des autorisations de mise en service, d'un véhicule de catégorie C type A immatriculé GN-073-FY et d'un véhicule de catégorie D immatriculé FG-767-RF délivré par les services de l'ARS Ile-de-France le 28 décembre 2023 ;

CONSIDERANT la demande de modification de l'agrément déposée par le responsable légal de la société relative au transfert du siège social ;

CONSIDERANT la conformité du dossier de demande de transfert du siège social aux dispositions de l'arrêté du 21 décembre 1987 modifié ci-dessus visé ;

CONSIDERANT l'attestation sur l'honneur relative à la conformité des installations matérielles, aux normes définies par l'arrêté du 12 décembre 2017 ci-dessus visé ainsi qu'aux normes d'hygiène et de salubrité ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La SARL ATOME AMBULANCES est autorisée à transférer son siège social du 99 bis, avenue du Général Leclerc à Paris (75014) au 23, rue du Départ à Paris (75014) à la date du présent arrêté.

Le local d'accueil reste situé au 45, rue du sahel à Paris (75012).

Le garage, le local de désinfection et les places de stationnement restent au 20, rue de Choisy à Bonneuil-sur-Marne (94380).

ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Directeur général de l'Agence régionale de santé, sise 13, rue du Landy 93200 Saint-Denis.

Un recours contentieux peut également être déposé auprès du tribunal administratif compétent.

Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour l'intéressé ou de sa publication pour les tiers.

Ces recours n'ont pas pour effet de suspendre le caractère exécutoire de la présente décision.

ARTICLE 3 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs des services de l'État.

Fait à Saint-Denis, le 20 décembre 2024

P/Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France
La Responsable du service régional
des transports sanitaires

Signé

Séverine TEISSEDRE

Direction régionale et interdépartementale de
l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités d'Île-de-France

IDF-2024-12-19-00005

Décision n° 2024-211 du 19 décembre 2024
portant affectation des agents de contrôle dans
les unités de contrôle et gestion des intérim
au sein de la direction départementale de
l'emploi, du travail et des solidarités des Yvelines



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DE L'EMPLOI**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités**

**Décision n° 2024-211 du 19 décembre 2024
portant affectation des agents de contrôle dans les unités de contrôle et gestion des intérim
au sein de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Yvelines**

Le Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Ile-de-France,

Vu le code du travail, notamment ses articles R. 8122-1 et suivants,

Vu le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations,

Vu l'arrêté interministériel du 25 mars 2021 nommant Monsieur Gaëtan RUDANT directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France à compter du 1^{er} avril 2021,

Vu l'arrêté ministériel du 25 mars 2024 portant répartition des unités de contrôle de l'inspection du travail,

Vu la décision n° 2023-194 du 26 décembre 2023 du directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France relative à la localisation et à la délimitation des unités de contrôle et des sections d'inspection du travail de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Yvelines,

DÉCIDE

Article 1 : Sont nommés responsables d'unités de contrôle d'inspection du travail de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Yvelines les agents suivants :

- Unité de contrôle n°1 : Madame Agnès DAVID, Directrice Adjointe du Travail ;
- Unité de contrôle n°2 : Monsieur Jacques POM, Directeur Adjoint du Travail ;
- Unité de contrôle n°3 : Madame Laila EL-MAAKOUL, Directrice Adjointe du Travail ;
- Unité de contrôle n°4 : poste vacant, l'intérim est assuré Monsieur Jacques POM, Directeur Adjoint du Travail.

Article 2 : Sans préjudice des dispositions de l'article R. 8122-10 1° du code du travail et conformément aux dispositions de l'article R. 8122-11 du code du travail, sont affectés dans les sections d'inspection du travail de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Yvelines les agents suivants :

1. Unité de contrôle n°1 :

- Section 1 : Madame Evelle SIROT, Inspectrice du Travail ;
- Section 2 : Madame Annie ANGER, Inspectrice du Travail ;
- Section 3 : Madame Sandrine BERTINO, Inspectrice du Travail ;
- Section 4 : Madame Marie-Michelle ALGAIN, Inspectrice du Travail ;
- Section 5 : Madame Anne-Laure MERELLE, Inspectrice du Travail ;
- Section 6 : Madame Nolwenn MAUROT, Inspectrice du Travail ;
- Section 7 : Madame Nathalie DE CARVALHO, Inspectrice du Travail ;
- Section 8 : Monsieur Loïc ROLDAN, Inspecteur du travail ;

- **Section 9** : section vacante, l'intérim est assuré par :
 - Madame Sandrine BERTINO, Inspectrice du Travail, sur la commune de Carrière sous Poissy
 - Madame Anne-Laure MERELLE, Inspectrice du Travail, sur la commune de Vaux-sur-Seine ;
 - Madame Marie-Michelle ALGAIN, Inspectrice du Travail, sur la commune d'Evécquemont ;
 - Mme Lucie TELBOIS, Inspectrice du Travail, sur la commune de Médan ;
 - Madame Nolwenn MAUROT, Inspectrice du Travail, sur la commune de Triel-sur-Seine ;
 - Monsieur Loic ROLDAN, Inspecteur du Travail, sur la commune de Vernouillet ;
 - Madame Nathalie DE CARVALHO, Inspectrice du Travail, sur la commune de Chanteloup-les-Vignes sauf pour l'établissement LIDL ;
 - Madame Agnès DAVID, Directrice Adjointe du Travail pour l'établissement de LIDL sis ZAC des Cetton 2 - 78570 Chanteloup-les-Vignes ;
 - **Section 10** : Madame Capucine GAMBIA, Inspectrice du Travail ;
 - **Section 11** : Madame Lucie TELBOIS, Inspectrice du Travail ;
2. **Unité de contrôle n°2** :
- **Section 1** : Monsieur Florian TABUTEAU, Inspecteur du travail ;
 - **Section 2** : section vacante ; l'intérim est assuré par : Madame Catherine PAGAN, Inspectrice du Travail ;
 - **Section 3** : Madame Catherine PAGAN, Inspectrice du travail ;
 - **Section 4** : Madame Aurore GIRARD-WASKIW, Inspectrice du Travail ;
 - **Section 5** : Monsieur Frank GALEA, Inspecteur du Travail ;
 - **Section 6** : Madame Karine TURQUER, Inspectrice du Travail ;
 - **Section 7** : section vacante ; l'intérim est assuré par Madame Aurore GIRARD-WASKIW, Inspectrice du Travail de janvier à mars 2025 inclus ; puis par Madame Karine TURQUER, Inspectrice du travail à compter du 1^{er} avril 2025 ;
 - **Section 8** : Monsieur El Hadji Alce SECK, Inspecteur du Travail ;
3. **Unité de contrôle n°3** :
- **Section 1** : Madame Chloé MARIE, Inspectrice du travail ;
 - **Section 2** : section vacante, l'intérim est assuré par Madame Chloé MARIE, Inspectrice du travail ;
 - **Section 3** : Monsieur Ronel CHOUT, Inspecteur du Travail ;
 - **Section 4** : Madame Catherine BOUGIE, Directrice Adjointe du Travail (à l'exception des chantiers du BTP) ; Madame Christine COLLON, Inspectrice du Travail, pour toute activité exercée sur l'emprise d'un chantier du BTP ;
 - **Section 5** : Madame Christine COLLON, Inspectrice du Travail ;
 - **Section 6** : Monsieur Sylvain QUEVAL, Inspecteur du Travail ;
 - **Section 7** : Monsieur Guillaume LETERREUX, Inspecteur du Travail ;
 - **Section 8** : Madame Marina BARBIER, Inspectrice du Travail ;
 - **Section 9** : Madame Virginie PETIT, Inspectrice du Travail ;
4. **Unité de contrôle n°4** :
- **Section 1** : Monsieur Adrien LECOMPERE, Inspecteur du Travail ;
 - **Section 2** : section vacante, l'intérim est assuré par Monsieur Adrien LECOMPERE, Inspecteur du Travail ;
 - **Section 3** : Madame Brigitte BENOIT, Contrôleur du Travail ; Madame Isabelle GAULTIER, Inspectrice du Travail, est habilitée à prendre les décisions relevant de la compétence exclusive de l'Inspecteur du Travail en vertu de dispositions législatives ou réglementaires ;
 - **Section 4** : Monsieur Said HAMDY, Inspecteur du Travail ;
 - **Section 5** : Monsieur Amine BELKIRI, Inspecteur du Travail ;
 - **Section 6** : Monsieur Hugues POULAIN, Inspecteur du Travail ;
 - **Section 7** : Madame Isabelle GAULTIER, Inspectrice du Travail ;
 - **Section 8** : Madame Camille AHOUANTO, Inspectrice du Travail ;
 - **Section 9** : Madame Armelle COLLIGNON, Inspectrice du Travail ;
 - **Section 10** : Madame Nadège CLAUDE, Inspectrice du Travail.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement d'un ou plusieurs agents de contrôle désignés à l'article 2 ci-dessus, l'intérim est organisé selon les modalités ci-après :

- Unité de contrôle n°1 :

- Intérim des Inspecteurs du Travail :

L'intérim d'un Inspecteur du Travail de l'unité de contrôle n°1 absent ou empêché peut être assuré par un autre inspecteur de l'unité de contrôle n°1 ou à défaut par le responsable de l'unité de contrôle de l'UC1 et le cas échéant par un contrôleur de l'unité de contrôle n°1 pour les établissements de moins de 50 salariés.

- Intérim des Contrôleurs du Travail :

L'intérim d'un Contrôleur du Travail de l'unité de contrôle n°1 absent ou empêché sera assuré par un autre contrôleur de l'unité de contrôle n°1 et le cas échéant par un inspecteur de l'unité de contrôle n°1.

- Unité de contrôle n° 2, 3 et 4 :

- Intérim des Inspecteurs du Travail :

L'intérim d'un Inspecteur du Travail des unités de contrôle 2, 3 ou 4 absent ou empêché sera prioritairement assuré par un autre inspecteur de la même unité de contrôle, à défaut par un inspecteur de l'une des deux autres unités de contrôle ou par l'un des responsables des unités de contrôle des UC 2, UC3 ou UC4 et le cas échéant par un Contrôleur du Travail de la même unité de contrôle ou de l'une des deux autres unités de contrôle pour les établissements de moins de 50 salariés.

- Intérim des Contrôleurs du Travail :

L'intérim d'un Contrôleur du Travail des unités de contrôle 2 ; 3 ou 4 absent ou empêché sera prioritairement assuré par un autre contrôleur de la même unité de contrôle, à défaut par un contrôleur de l'une des deux autres unités de contrôle et le cas échéant par un Inspecteur du Travail de la même unité de contrôle ou de l'une des deux autres unités de contrôle.

Article 4 : En cas d'absence ou d'empêchement d'un des responsables d'unité de contrôle désignés aux articles 1 et 2 ci-dessus, l'intérim sera assuré par l'un des trois autres responsables d'Unité de Contrôle de la direction départementale de l'emploi du travail et des solidarités.

Article 5 : La présente décision prend effet le 1er janvier 2025 et abroge la décision n° 2024-122 du 4 septembre 2024 portant affectation des agents de contrôle dans les unités de contrôle et gestion des intérim de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Yvelines.

Article 6 : Le Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France est chargé de l'application de la présente décision, qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la région Ile-de-France.

Fait à Aubervilliers, le 19 décembre 2024

Le Directeur régional et interdépartemental de
l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités,

SIGNÉ

Gaëtan Rudant

Préfecture de la région d'Ile-de-France,
préfecture de Paris-Cabinet

IDF-2024-12-20-00003

Arrêté n° IDF-2024-12-20-00003 fixant l'état définitif des listes de candidats et leur ordre de présentation à l'élection des membres de la chambre d'agriculture de région Île-de-France



**PRÉFET
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Arrêté préfectoral n° IDF-2024-12-20-00003
fixant l'état définitif des listes de candidats et leur ordre de présentation à
l'élection des membres
de la chambre d'agriculture de région Île-de-France**

Le préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris
Commandeur de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment son article R.511-35 ;

Vu l'arrêté ministériel du 12 avril 2024 convoquant les électeurs pour l'élection des membres des chambres d'agriculture ;

Vu l'enregistrement des listes de candidats reçues avant le 16 décembre à 12 heures ;

Vu le tirage au sort du 19 décembre 2024 fixant l'ordre de présentation des listes de candidats ;

Sur proposition du préfet, Directeur de cabinet ;

A R R E T E :

Article 1er. : L'état définitif et l'ordre des listes de candidats, par collège, se présentant à l'élection des membres de la chambre d'agriculture de région Île-de-France est arrêté conformément à l'annexe ci-jointe.

Article 2 : L'affichage des listes de candidats sur la plate-forme de vote électronique est opéré conformément à l'article premier du présent arrêté.

Article 3 : Le préfet, Directeur de cabinet est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de Police et accessible sur le site internet de la préfecture de Paris (www.ile-de-france.gouv.fr).

Fait à Paris, le 20 décembre 2024

Le préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris,
Le directeur de Cabinet

SIGNE

Christophe NÖEL du PAYRAT

**Annexe à l'arrêté préfectoral fixant les listes de candidats et leur ordre de
présentation
à l'élection des membres de la chambre d'agriculture de région Île-de-France**

COLLÈGE DES CHEFS D'EXPLOITATION ET ASSIMILÉS (1).

Liste présentée par la Coordination Rurale ;

n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom
1	Mme	VANDIERENDONCK	Emilie
2	M	LEPERE	Pascal
3	M	LEFEBVRE DE RIEUX	Adrien
4	M	BROUILLARD	Kevin
5	Mme	GILLOTIN	Florence
6	M	MILARD	Guillaume
7	M	SCHELFHOUT	Mathieu
8	M	LEBOUILLE	Cyril
9	Mme	LANGUILLAT	Amélie
10	M	HARDY	Hervé
11	Mme	LEROY	Isabelle
12	M	BOUILLÉ	Pierre
13	M	MORATEL	Paul
14	M	CARMIGNAC	Yves-Marie
15	Mme	VERSCHAEVE	Nathalie
16	M	SEGAUT	Marian
17	M	KUBRAK	Jean-Michel
18	Mme	LAZARCZYK	Mélanie

19	M	ZAENKER	Alexandre
20	Mme	PALMER	Catherine
21	M	JARLET	Pierre
22	M	CHEVRON	Nicolas
23	Mme	BARREAU	Audrey
24	M	NORMAND	Valentin
25	M	MASSON	Sylvain
26	M	RONCERAY-GARNIER	Bertrand
27	Mme	PARENT	Catherine
28	M	JEANNOTIN	Olivier
29	M	VANDIERENDONCK	Guillaume
30	Mme	COULON	Anne
31	M	LOUDARD	Bernard
32	M	NORMAND	Pascal
33	Mme	HARDOUIN-BARBE	Odile
34	M	BASTIEN	Vincent
35	M	BAUDOIN	Bertrand
36	Mme	DE CLERCK	Marie-Claire
37	M	COLLIN	Adrien
38	M	BILLARD	Hubert
39	Mme	RABOT	Hélène
40	M	FLEURY	Alain

**Liste dénommée « Pour l'Ile-de-France agricole » présentée par FRSEA Ile-de-France – JA
Région Ile-de-France :**

n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom
1	M	GREFFIN	Damien
2	M	LEFORT	Guillaume
3	Mme	MURET-BEGUIN	Amandine
4	M	TORPIER	Clément
5	M	RADET	Damien
6	Mme	FOURNIER	Laurence
7	M	VANDAELE	Samuel
8	M	MORET	Guillaume
9	Mme	CONTAL	Cécile
10	M	BEURAIN	Cédric
11	M	MILARD	Cyrille
12	Mme	HEURTAUT	Alix
13	M	BESNARD	Stéphane
14	M	BOUZONIE	Geoffrey
15	Mme	SIMONY	Pauline
16	M	ROBIN	Thomas
17	M	ROUSSEAU	Arnaud
18	Mme	VANDIERENDONCK	Elodie
19	M	DESFORGES	Thierry
20	M	QUAAK	Jacques-Pierre
21	Mme	ALLARD	Camille
22	M	THIERRY	Julien

23	M	BOUILLIANT	Grégoire
24	Mme	CUYPERS	Sophie
25	M	GUEHENNEC	Jean-Claude
26	M	BUTTNER	Jean-Michel
27	Mme	PRIEUR	Nathalie
28	M	MARCILLE	Pierre
29	Mme	CHAVANNEAU	Perrine
30	M	DE BISSCHOP	Charles
31	Mme	CHANTEPIE	Audrey
32	M	LEREBOUR	Christophe
33	Mme	LEMARIE	Justine
34	Mme	SERRE	Nadège
35	M	THOMASSIN	Louis
36	Mme	HINCELIN	Anne
37	M	LIEVIN	Maxime
38	M	HERVIN	Nicolas
39	Mme	FAHY	Karine
40	M	SENDRON	Franck

.../....

Liste présentée par la Confédération paysanne Île-de-France :

n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom
1	M	EVAIN	Daniel
2	Mme	DELGEON	Yseult
3	M	VANDAME	Emmanuel
4	M	HUMBERT	Erwan
5	Mme	FUMAGALLI	Alice
6	Mme	GRAINGEOT	Marie
7	M	MANESSE	Gaspard
8	Mme	AURIAS	Aline
9	M	DEROSIN	Gilles
10	M	SEBBAN	Florent
11	Mme	BESNARD	Sophie
12	M	GOURLAOUEN	Nils
13	M	SEINGIER	Remi
14	Mme	BIGNON/CHASSAGNE	Fanny
15	M	GODEAU	René
16	Mme	LE GUILLOU	Maëla
17	M	AUGÉ	Alban
18	M	VILBOUX	Stéphane
19	M	LASKOWSKI	Johann
20	Mme	ESNAULT	Justine
21	M	DESHAYES	Antonin
22	M	MONVILLE	Charles
23	Mme	ISAMBERT/LOUIS	Pauline

24	M	PRIVAT	Vincent
25	M	DE GROULARD	Rémy
26	Mme	ZUBER/LAGRUE	Cécile
27	M	CHEVALLIER	Martin
28	M	MARIEN	Thibault
29	Mme	HARDIER/CONVERSE	Morgane
30	M	RANKE	Olivier
31	M	REVOL	Nicolas
32	Mme	BOUZIDI/SOMI	Hannane
33	M	MAO	Iven
34	Mme	DEYDIER	Sophie
35	Mme	BOUVATIER/THIERRY	Carine
36	M	PEDROT	Julien
37	M	ROCHE	Thomas
38	Mme	VAN DE VELDE	Sophie
39	Mme	GUILLOT	Sylvie
40	M	BELLO	Victor

.../...

COLLÈGE DES PROPRIÉTAIRES ET USUFRUITIERS (2).

Liste dénommée « Pour l'Île-de-France agricole » présentée par le syndicat interdépartemental de la propriété privée rurale d'Île-de-France, la FRSEA Île-de-France et les JA région Île-de-France :

n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom
1	M	DENORMANDIE	Edouard
2	M	BEHOT	Antoine
3	Mme	DENIS	Huguette
4	M	DE VIGNERAL	Christophe

COLLÈGE DES SALARIÉS DE LA PRODUCTION AGRICOLE (3A).

Liste dénommée « **CFTC-AGRI** » et présentée par la **CFTC Fédération Agriculture** :

n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom
1	M	ASSIS	Luis
2	M	FIN	Hervé
3	Mme	JOIGNEAUX	Justine
4	M	THUEGAZ	Axel
5	M	MARETTE	Daniel
6	Mme	LOREAU	Mégane
7	M	BEUGNET	Willy
8	M	DELANNOY	Gautier

Liste présentée par la **CFE-CGC** :

n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom
1	M	FEBAS	CLAUDIO
2	Mme	MARTINEZ	AGATHE
3	M	TETARD	JEAN CLAUDE
4	M	MOUCHEL	STEPHANE
5	Mme	KACI	NADIA
6	M	PIGOREAU	BENOIT
7	M	ALLAIRE	CHRISTOPHE
8	M	BOURGAULT	VINCENT

Liste présentée par Force ouvrière :

n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom
1	M	ANTUNES	Abel
2	M	LISBOA	Guillaume
3	Mme	FORT	Lauriane
4	Mme	MANNA	Muriel
5	M	MOSER	Grégoire
6	M	GRILO	David
7	M	LETESSIER	Mickael
8	M	GABIANE	David

Liste dénommée « CFDT Agri-Agro » présentée par la SFSA-CFDT :

n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom
1	M	DELAHAIE	Yannick
2	M	HUET	Denis
3	Mme	PLATEL	Julie
4	M	LOPES MARTINS	Vitor Jose
5	M	ALMEIDA	Victor
6	Mme	HACHET	Marie-Line
7	M	CARREIRA CANOSA	Antonio Carlos
8	Mme	OLLAGNIER	Sarah

Liste présentée par la CGT :

n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom
1	M.	CARLISLE	Mathieu
2	M.	TRONCIN	Aurélien
3	Mme	ARCHAMBAULT	Véronique
4	M.	BOUHADDAR	Hassan
5	M.	BEREAULT	Sébastien
6	Mme	GUINIO	Florence
suppléant	M.	KONE	Seydou
suppléant	M.	COBAN	Michel

COLLÈGE DES SALARIÉS DES GROUPEMENTS PROFESSIONNELS AGRICOLES (3B).

Liste présentée par la CFE-CGC :

n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom
1	M	FERNANDES DA FONTE	César
2	Mme	MOREAU	Guislain
3	M	PINTO	Philippe
4	Mme	KAZMIERCZAK	Corinne
5	M	LETERRIER	Bertrand
6	Mme	PAQUET	Nymphe
7	M	POURBAIX	Frederic
8	Mme	ROBERT-SIMONIN	Sandrine

Liste présentée par la fédération CFTC-AGRI :

n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom
1	M	AUDEGOND	Patrick
2	Mme	BENTEUX	Anne
3	Mme	LIARAT	Bibi Jan
4	M	ROYER	Yannick
5	M	COMBERNOUS	Laurent
6	Mme	GONCALVES	Anne-Marie
7	Mme	BACQUET – SURIN	Odile
8	Mme	DUCHENE - MARTIN	Hélène

Liste présentée par la CGT :

n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom
1	Mme	KRITLY	Zahra
2	M.	MENNY	Sacha
3	Mme	PAURELLE	Morgane
4	M.	TORTI	Alexandre
5	Mme	ESTEVEVES	Florence
6	Mme	GARETTA	Anne
suppléant	M.	BASSALER	Ludovic
suppléant	M.	FERRIER	Damien

Liste dénommée « CFDT Agri-Agro» présentée par la CFDT :

n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom
1	M	VILLARET	Arnault
2	Mme	SAVESCU	Delphine
3	M	NIHOUS	Jean-Marc
4	Mme	SILMON	Rachel
5	M	WAVRANT	Adrien
6	Mme	MILON	Catherine
7	Mme	CHAILLET	Isabelle
8	Mme	GOLLIN	Corinne

.../....

COLLÈGE DES ANCIENS EXPLOITANTS ET ASSIMILÉS (4).

Liste dénommée «Pour l'Île-de-France agricole » présentée par la FRSEA Île-de-France et SDAE :

n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom
1	M	CHATELAIN	Jean-Marie
2	M	PETTE	Jean-Claude
3	Mme	BERTHELOT	Monique
4	Mme	REGNAULT	Monique

Liste présentée par la Coordination Rurale :

n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom
1	M	REY DU BOISSIEU	Alban
2	Mme	PILLIAS	Françoise
3	M	SEVESTRE	Dominique
4	M	VERSCHAEVE	Daniel

COLLÈGE DES COOPÉRATIVES DE PRODUCTION AGRICOLE (5A) :

Liste dénommée « Pour l'Île-de-France agricole » présentée par la fédération régionale des CUMA, la FRSEA Île-de-France et les JA région Île-de-France :

n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom
1	Monsieur	BODDAERT	Vincent
2	Monsieur	ROBIN	Christophe
3	Madame	AUGE	Delphine

COLLÈGE DES AUTRES COOPÉRATIVES ET SICA (5B).

Liste dénommée « Pour l'Île-de-France agricole » présentée par la fédération régionale des coopératives, la FRSEA Île-de-France et les JA région Île-de-France :

n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom
1	Madame	BERNARD	Stéphanie
2	Monsieur	VANHALST	Damien
3	Madame	BONNET	Corinne
4	Monsieur	FOUCHER	Jean-Marc
5	Madame	LEMOINE-DEVAUX	Laurence
6	Monsieur	BILLET	Arnaud
7	Monsieur	LATRAYE	Jean-Luc
8	Monsieur	DEGREMONT	Edouard

COLLÈGE DES CAISSES DE CRÉDIT AGRICOLE (5C)

Liste dénommée « Pour l'Île-de-France agricole » présentée par la FRSEA Île-de-France et les JA région Île-de-France :

n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom
1	Monsieur	ARNOULD	Damien
2	Monsieur	BENOIST	Alain
3	Madame	DESFORGES	Marie-Laure
4	Monsieur	SYTSMA	Vincent

COLLÈGE DES CAISSES D'ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES ET CAISSES DE MUTUALITÉ AGRICOLE (5D)

Liste dénommée « Pour l'Île-de-France agricole » présentée par la FRSEA Île-de-France et les JA région Île-de-France :

n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom
1	Monsieur	LANNEAU	Frédéric
2	Monsieur	PAILLOUX	Romuald
3	Madame	DESFORGES	Sophie
4	Monsieur	LAVAU	Pierre-Emmanuel

COLLÈGE DES ORGANISATIONS SYNDICALES A VOCATION GÉNÉRALE D'EXPLOITANTS AGRICOLES OU DE JEUNES AGRICULTEURS (5E) :

Liste dénommée « Pour l'Île-de-France agricole » présentée par la FRSEA Île-de-France et les JA région Île-de-France :

n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom
1	M	PARENT	Christophe
2	M	ARNOULT	Frédéric
3	Mme	HERMANS	Christine
4	M	RABIER	Victor